Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-200072312-20210708-111350-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2021

Délégués :	
En exercice :.....	17
Présents :.....	16
Pouvoirs :.....	1
Votants :.....	17
Suffrages exprimés :.	12
Ont voté pour :.....	12
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

****

Bureau communautaire du 8 juillet 2021

****

DECISION N° BC/21-067
Politique de la Ville
Contrat de Ville - Programmation 2021 - Répartition de l'enveloppe de subventions

Les membres du Bureau communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 2 juillet 2021, se sont réunis lors de la séance du Bureau de Seine Normandie Agglomération, 12 rue de la Mare à Jouy à Douains, et par visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 8 juillet 2021 à 17h00.

Etaient présents :
Frédéric DUCHÉ, François OUZILLEAU, Pascal LEHONGRE, Pieternella COLOMBE, Aline BERTOU, Thomas DURAND, Juliette ROUILLOUX-SICRE, Antoine ROUSSELET , Dominique MORIN, Christian LE PROVOST, Guillaume GRIMM, Johan AUVRAY, Thibaut BEAUTÉ, Jérôme GRENIER, Lydie CASELLI, Annick DELOUZE

Absents :

Absents excusés :

Pouvoirs :
Pascal JOLLY a donné pouvoir à Frédéric DUCHÉ

Secretaire de séance : Thomas DURAND

Le Bureau communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999, dite loi Chevènement, inscrivant parmi les compétences obligatoires des EPCI la compétence politique de la ville ;

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les nouveaux contrats de ville succèdent aux contrats de cohésion sociale pour la période 2015-2020 ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 08 avril 2021 relative au vote du budget principal 2021 qui a octroyé une enveloppe de subventions politique de la ville de 88 570 € ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant les priorités retenues et concertées lors d'un COPIL Etat/SNA/ville de Vernon ad hoc qui s'est tenu le 26 janvier 2021 ;

Considérant les décisions du COPIL du 29 avril 2021 qui s'est prononcé sur la programmation du contrat de ville 2021 et des subventions à verser par SNA à l'endroit des actions retenues pour un montant total de 85 570 € ;

Considérant que François OUZILLEAU, Juliette ROUILLOUX-SICRE, Jérôme GRENIER, Dominique MORIN et Johan AUVRAY ne prennent pas part au vote ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De donner un avis favorable sur la répartition des subventions affichées dans le tableau joint en annexe à l'endroit des structures mentionnées, de procéder au versement des subventions selon cette même répartition après le recueil du bilan financier 2020 par les organisations présentant des actions en reconduction.

Article 2 : De donner un avis favorable sur la réservation d'un reliquat de subventions de 3 000 euros et de son utilisation pour cofinancer des actions culturelles en cours d'année.

Article 3 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 4 : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 5 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Signé électroniquement par
Le Président

Frédéric DUCHÉ

Seine Normandie Agglomération

12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains Tél : 02 32 53 50 03 contact@sna27.fr www.sna27.fr

Programmation contrat de ville 2021 - Répartition des subventions SNA attribuées

Axes prioritaires 2021	Actions 2021	Montant total prévisionnel de l'action	Montant sollicité	Montant accordé
AXE Activités proposées sur des horaires flexibles adaptés à la saisonnalité des besoins	Espace Laïque Vernonnais - Elargissement des activités jeunesse en horaires atypiques	67 710,00	20 000,00	20 000,00
	Ville de Vernon - Espace Simone Veil - Animations en horaires flexibles	43 300,00	15 000,00	15 000,00
AXE Apprentissage linguistique avec pour objectif à la fois l'insertion sociale et l'insertion professionnelle	ALFA - Formation linguistique	35 000,00	10 000,00	5 500,00
AXE Réussite éducative et soutien à la parentalité	CCAS Vernon - PRE	194 450,00	14 000,00	14 000,00
		TOTAL 2021	59 000,00	54 500,00